



Les Anges financiers de Montréal

Pour diffusion immédiate

Lancement de la 11^e édition du Concours des Anges financiers de Montréal

Montréal, le 11 octobre 2006 – La 11^e édition du Concours des Anges financiers de Montréal a été lancée hier midi. Placée sous la présidence d'honneur de M. Charles Guay, président et chef de la direction de Placements Banque Nationale et de Services de placement Altamira, ce Concours donne l'opportunité à de jeunes entrepreneurs de rencontrer des gens d'affaires d'expérience qui les aideront à développer leur entreprise, qu'elle soit en démarrage ou en expansion. Présenté par Développement économique Canada, ce concours s'adresse à tous les entrepreneurs de la province du Québec âgés entre 18 à 40 ans. Il est organisé conjointement par la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (fmmj) et la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM).

« Il est important de conseiller les jeunes entrepreneurs afin de les aider à monter ou à développer leur projet d'entreprise », a déclaré Charles Guay. « Ce concours est, pour eux, une occasion rêvée, de trouver des partenaires, des investisseurs, qui leur permettront de mener à bien leur projet. Ce faisant, nous contribuons à bâtir le Québec dynamique, novateur et entrepreneurial de demain. »

Les entrepreneurs qui désirent s'inscrire doivent soumettre leur candidature avant le 29 janvier 2007. Ils peuvent trouver toute l'information nécessaire et la trousse d'inscription sur le site du Concours (www.angesfinanciers.qc.ca). Parmi les dossiers reçus, vingt seront sélectionnés pour présenter leur projet lors de la Soirée des Anges financiers du 28 mars 2007. Cette soirée s'avère une occasion unique de mettre en contact de jeunes entrepreneurs aux idées novatrices et des gens d'affaires d'expérience — les anges financiers — prêts à investir, en temps ou en argent, dans leur projet.

Parmi les entrepreneurs présents à la soirée, les meilleurs auront la chance de présenter leur projet sur scène devant les investisseurs. De plus, les gagnants de chaque catégorie, *Entreprise en démarrage* et *Entreprise en expansion*, remporteront des bourses, d'un montant de 10 000 \$ chaque, offertes par Développement économique Canada et Samson Bélair/Deloitte & Touche. Un Prix coup de cœur (5 000 \$) et un Prix innovation (2 500 \$) seront remis respectivement par la Financière Sun Life et Smart & Biggar. Cette dernière offrira également à tous les finalistes une formation gratuite sur la gestion de la propriété intellectuelle.

À propos de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (fmmj)

La fmmj est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'aider de jeunes Montréalais à faible revenu à démarrer leur entreprise, y compris dans le secteur culturel. Elle offre des bourses et donne accès à des services de soutien et de mentorat contribuant à la réussite des entreprises. Depuis 1996, la fmmj a alloué 3 362 325 \$ en bourses à 595 projets qui ont généré plus de 1200 emplois sur l'île de Montréal.

À propos de la JCCM

La JCCM est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de moins de 40 ans. Fondée en 1931, elle regroupe aujourd'hui près de 1 400 membres, dont la moyenne d'âge est de 32 ans. Elle a pour mission de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes gens d'affaires de Montréal, de promouvoir leurs intérêts et de contribuer à l'essor du milieu dans lequel ils évoluent. Elle représente un lieu d'échange incontournable pour celles et ceux qui souhaitent s'investir et prendre part activement aux débats qui ont un impact sur l'avenir de la société québécoise.

- 30 -

Sources :

Michelle Jirava

Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse
Tél. : (514) 872-5768

Olivier Champion

Jeune Chambre de commerce de Montréal
Tél. : (514) 845-4951, poste 24